



Allez vers Joseph

Très chères Sœurs,

Cette exhortation vétérotestamentaire, *Allez vers Joseph, faites ce qu'il vous dira*,¹ m'a poussée à m'interroger : combien de fois je vais vers Joseph ? Combien de fois je me tourne vers lui pour chercher conseil, pour lui confier une nécessité, pour l'invoquer ?

Le chemin vers Marie et vers Jésus passe aussi par la boutique du menuisier de Nazareth, une boutique, que peut-être, nous ne fréquentons pas beaucoup.

Prenons un peu de temps et allons-y ensemble.



15.1 SAINT JOSEPH DANS LA TRADITION DES FMI

Toutes, nous connaissons la grande dévotion que le **Fondateur** avait pour ce grand saint, au point d'ajouter le nom de Joseph à celui de Guillaume, à l'occasion de sa confirmation.

Mère Adèle en indique le nom dans l'en-tête qui ouvre presque toutes ses lettres : J.M.J.T. (Jésus, Marie, Joseph, Thérèse) ou dans le salut final : *Mon cœur vous proteste qu'il veut vous être toujours uni dans les saints Cœurs de Jésus, Marie, Joseph*.²

Le nom de saint Joseph était dans le cœur mais aussi, était imprimé sur le cordon rouge que chaque congréganiste endossé : *Je ne sais si vous savez qu'il faut porter sur soi le "Petit habit de la sainte Vierge", à savoir : un cordon rouge où sont brodés ces mots : "Société de la très pure Marie et du glorieux saint Joseph"*.³

On ne manquait pas de l'invoquer pour les différents Besoins.

Pour la santé : *Je ne sais si je vous ai fait part de la neuvaine que nous devons faire pour le rétablissement d'une santé si précieuse, à commencer toutes ensemble le jour de l'Assomption, d'un "Sub Tuum" avec une intention à Saint Joseph*.⁴

Nous sommes dans l'inquiétude, le Bon Père de Bordeaux est malade depuis plusieurs jours et on n'est pas sans inquiétude sur son compte. Je vous demande une neuvaine à Saint Joseph pour obtenir la conservation d'une tête si précieuse et si chère.⁵

Pour la fondation de nouvelles communautés : *Nous disons tous les jours un "Veni Sancte" et une prière à s. Joseph, en partie pour cet établissement et pour un autre projeté*.⁶

Pour les vocations : *J'approuve que vous fassiez de nouvelles tentatives auprès du cher papa et toujours sous la protection du grand saint Joseph*.⁷

¹ Genèse 41,55.

² L.AT. 203,8

³ L.AT. 406,6

⁴ L.AT. 245,3

⁵ L.AT. 421,3

⁶ L.AT. 379,6

Demandons des sujets remplis de l'Esprit de Dieu par l'intercession de saint Joseph et cela pour la gloire de Dieu auquel nous sommes vouées à la vie et à la mort !⁸

Pour les nécessités matérielles : *Aimez la sainte pauvreté... Grande confiance en Dieu, abandon en sa Providence : elle nourrit les oiseaux du ciel et vêt les lys des champs. Faites une neuvaine des litanies de saint Joseph pour que le bon Dieu vienne à votre secours, c'est la pratique de l'Institut dans les besoins du temporel.⁹*

On l'invoque aussi **pour les moribonds** : *Priez bien pour que le passage de cette chère sœur soit heureux et qu'elle trouve les bras du céleste Époux ouverts pour recevoir sa chère âme. Nous faisons une neuvaine à la Sainte Vierge et à saint Joseph ...¹⁰*

Après Adèle, le recours à saint Joseph perdure vivant, dans l'Institut. Les différentes Supérieures générales profitent du mois de Mars traditionnellement dédié à s. Joseph pour en raviver la dévotion, en stimuler l'intercession.

Déjà **Mère M. Joseph de Casteras**, rappelait que, les filles de l'Épouse l'étaient aussi de l'Époux, invitant à ne pas séparer l'amour pour Marie de l'amour pour Joseph. *Les deux sentiments se peuvent-ils séparer ?¹¹*

Et elle ajoutait dans une autre circulaire : *Un grand et Saint Docteur a dit : quelques saints ont reçu de Dieu le pouvoir de nous assister dans les besoins particuliers, mais le pouvoir de St. Joseph n'est pas limité : il s'étend à toutes les nécessités ; et tous ceux qui l'invoquent avec confiance sont assurés d'être promptement exaucés.¹²*

Et les indications précises pour célébrer ce grand patron ne manquaient pas.

Mère Sophie Baud invite à la totale confiance dans l'intercession du grand saint Joseph, patron des communauté religieuses et en particulier des maisons de formation et des noviciats. C'est à saint Joseph que nous devons nous adresser pour implorer le don de nouvelles vocations avec la certitude, affirmait Mère Sophie, que personne ne l'a jamais invoqué en vain : *Vous savez, mes chères filles, qu'on ne l'invoque jamais en vain comme protecteur des maisons religieuses et surtout des noviciats. Vous n'ignorez pas non plus les difficultés et les embarras où nous plonge en ce moment le manque de vocations. Disons donc au bon St. Joseph nos détresses, invoquons-le avec une confiance à laquelle il ne puisse résister, mais, pour être plus sûrement exaucées.¹³*

Ne faisons donc qu'un Cœur et qu'une âme à ses pieds, je vous en supplie, mes chères Filles. Cette prière unanime fera une douce violence à son Cœur, et il s'ouvrira, ce cœur de Père, pour nous donner de bonnes et nombreuses vocations d'abord, puis un renouvellement dans l'esprit de notre sainte vocation, et enfin d'autre grâces bien nécessaires à nos âmes et à la prospérité de nos œuvres.¹⁴

Mère Sophie est certaine de sa protection et convaincue de la nécessité de l'invoquer avec insistance. Peu de mois après elle s'adresse de nouveau à la congrégation pour demander de faire violence au cœur de Joseph avec une confiance totale, filiale. Il ne pourra rien nous refuser. Mère Sophie confessait d'être presque jalouse de sainte Thérèse qui réussissait à obtenir de ce grand saint beaucoup plus que ce qu'elle demandait.

⁷ L.AT. 467,5

⁸ L.AT. 567,4

⁹ L.AT. 541,5

¹⁰ L.AT. 459,3

¹¹ Mère M. Joseph de Casteras, Circulaire du 1 mars 1860 : *Si nous sommes les filles de l'Épouse ne le sommes-nous pas aussi de l'Époux ? Les deux sentiments d'amour envers Marie et d'amour envers Joseph se peuvent-ils séparer ? [...]*

¹² Circ. du 18 octobre 1865

¹³ Circ. du 18 février 1883

¹⁴ Ibidem

Vous n'ignorez pas non plus les besoins pressants de notre chère Congrégation. Faisons donc une sainte violence au cœur si bon, si pur de St. Joseph, faisons appel à son secours, à sa protection avec une confiance si filial, si entier qu'il ne puisse rien nous refuser. Je suis presque jalouse quand je pense que jamais il n'a rien refusé à S.te Thérèse, que toujours, au contraire, elle a obtenu de ce puissant Protecteur des grâces au-delà même de ses demandes. [...]

Mes bien chères Filles, ce sont des cris, des prières qu'il faut faire arriver jusqu'au bon saint Joseph, afin qu'en échange il verse en abondance sur la Congrégation et sur chacune de nous, ses dons, avec la libéralité d'un Père.¹⁵

N'oublions pas que Saint Joseph est le protecteur de l'Église universelle, continue Mère Sophie dans une autre circulaire, prions-le donc beaucoup aux intentions du Saint Père le Pape.¹⁶

Quand le moment de l'approbation définitive des Constitutions approchera, ce sera toujours Saint Joseph que Mère Sophie non seulement invoquera mais ira jusqu'à "importuner" :

Voici le beau mois de Saint Joseph, et j'ai hâte de venir vous demander que Saint Joseph soit honoré, invoqué, importuné même, dans le but d'obtenir que nos Constitutions, qui partiront bientôt pour Rome, ne tardent pas à être approuvées définitivement...

En priant le bon Saint Joseph, disons-lui qu'il faut absolument qu'il nous exauce et que c'est à lui que nous voulons être redevables de l'immense faveur que nous sollicitons.¹⁷

Ce ne sera pas Mère Sophie qui recevra la notice de l'approbation définitive des Constitutions, mais **Mère Stanislas Pernier** et ce sera encore lui, Saint Joseph, le grand patron de la Congrégation que cette Mère invitera à remercier pour le don reçu.

A l'approche du beau mois de Saint Joseph, je viens vous rappeler un des sentiments qui doivent nous animer en ce moment, c'est celui de la reconnaissance que nous devons d'abord à Dieu pour l'insigne grâce d'avoir enfin des Constitutions approuvées et imprimées...

Voici donc ce que je désire qu'on fasse dans toutes les communautés :

- 1. Que le mois de saint Joseph se solennise avec toute la dévotion possible...*
- 2. Que pendant les neuf jours qui précèdent la fête de St. Joseph, toute la communauté entende la messe, offre ses communions, et récite un Magnificat chaque jour...*
- 3. Qu'on fasse célébrer le saint sacrifice de la messe le jour de la fête ou un des jours de la neuvaine aux mêmes intentions...*

Veillez, ma chère Mère, indiquer ces détails à nos sœurs, et veiller à ce qu'on s'y conforme : c'est un réel devoir.¹⁸

L'année suivante, aux portes de l'époque difficile de la sécularisation qui verra la France s'acharner de nouveau contre les Congrégations religieuses, surtout enseignantes, comme fille de l'Église, elle invitera tout l'Institut à répondre avec ferveur à la demande du Saint Père :

Cette année, plus que jamais, nous devons redoubler de zèle pour le culte de ce grand Saint, puisque les besoins de l'Église, de la France et de notre Congrégation sont toujours plus pressants.

Vous le savez, N.S. Père le Pape, abreuvé d'amertume, recommande lui-même bien instamment, à tous les fidèles, le recours à ce saint Patriarche, et la sanctification de son mois. Répondons à cet appel, qui nous est cher, afin d'attirer, par ce moyen, la grâce dont nous avons un si grand besoin.

¹⁵ Circ. du 7 avril 1883

¹⁶ Circ. du 26 février 1884

¹⁷ Circ. du 27 février 1886

¹⁸ Circ. du 28 février 1889

Je vous prie donc, mes chères Filles, de ranimer notre zèle pour propager cette dévotion ; saisissez toutes les occasions de la faire connaître.

Que les maitresses ne négligent rien pour l'inspirer à leurs élèves, se servant pour cela, de mille petites industries ; de même dans les réunions des Congrégations, d'anciennes élèves, etc. ; et que dans la communauté on s'y excite mutuellement, soit par des lectures générales, soit aussi pendant les récréations aimant à dire chaque jour quelque chose d'intéressant sur ce sujet. Tout nous sera facile, si nos cœurs sont vraiment pénétrés d'amour, de dévotion pour notre Bien-Aimé Père.

Le mois de mars sera solennisé le mieux possible. Nous nous appliquerons d'abord à étudier les vertus de St. Joseph, surtout son esprit de silence, d'humilité, sa vie d'union à Dieu, à Jésus, à Marie, afin d'en reproduire quelques traits dans notre conduite. Puis, chaque jour, pendant la messe, on chantera un cantique, à l'Offertoire...

Pendant le mois, on fera brûler une lampe devant la statue de Saint Joseph, avec des chants.

Enfin, mes chères Filles, j'aime à compter sur votre piété et votre zèle, pour que, dans la congrégation, il y ait comme un renouvellement et un accroissement de dévotion à ce grand Saint, qui a été tant aimé de Jésus et de Marie.

Puis, recommandez-lui instamment toutes les intentions du Souverain Pontife et toutes celles qui intéressent notre chère famille religieuse.¹⁹

En pleine sécularisation, de Nivelles (Belgique) **Mère Thérèse de St. Joseph Bouquerand** revient sur la puissante protection et intercession de Saint Joseph. Il ne suffit pas, dit la mère de l'invoquer. Il est nécessaire d'accompagner la prière du renouveau de vie spirituelle. Elle rappelle l'exemple des premières mères de l'Institut, pour lesquelles tout devenait plus doux, plus facile, grâce à la profondeur de leur vie de foi et d'oraison.

Mais savez-vous, mes bien chères Amies, ce qui rendait douce, facile même à nos premières Mères la pratique toujours plus parfaite de leurs saints engagements ? C'était l'oraison... Oui, on pouvait à juste titre, les appeler des âmes d'oraison. Souvent dans leurs entretiens particuliers, elles répétaient que les Filles de Marie Immaculée doivent faire vingt-quatre heures d'oraison et que conformément à l'esprit de notre chère Congrégation qui allie la vie contemplative à la vie active, nous devons nous porter à tous les devoirs de la vie active en étant à la fois Marthe et Marie.²⁰

15.2 SAINT JOSEPH DANS LE MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE

Les saints et pasteurs de chaque époque n'ont pu aimer la Mère de Dieu sans avoir en même temps un grand amour pour saint Joseph.

Grande est la présence de Saint Joseph dans la vie et dans le magistère de l'Église. Ce n'est pas le lieu d'un travail approfondi. Je me limite à quelques lignes essentielles.

Pie IX le proclame Patron universel de l'Église, tandis que Saint Pie X a approuvé ses litanies invitant à les réciter surtout le mercredi, jour traditionnellement dédié à ce saint.

Benoît XV dédie à la dévotion à Saint Joseph le *Motu Proprio* « *Bonum Sane* » lui confiant tous les agonisants.

Pie XI, dans son magistère, parle souvent de sa mission unique et spéciale et c'est Pie XII qui fera instituer la fête de Saint Joseph Artisan, le 1er mai 1955 afin que cette journée dédiée aux revendications des ouvriers de la deuxième moitié du XIXe siècle puisse avoir aussi une empreinte religieuse.

¹⁹ Circ. du 22 février 1890

²⁰ Circ. du 2 février 1911

Saint Joseph a une place particulière dans la vie du pape Jean XXIII. Il lui confie le Concile Œcuménique Vatican II accomplissant le geste significatif de lui offrir en 1962 son anneau papal, conservé dans le sanctuaire polonais de Kaliz, où un tableau de Saint Joseph estimé miraculeux est vénéré. Saint Jean XXIII fait aussi insérer le nom de l'Époux de la Bienheureuse Vierge Marie dans le premier canon du missel romain. Le Pape François, accueillant ce que beaucoup avaient demandé au pape Benoît XVI, approuvera par un décret de 2013 l'insertion aussi du nom de Saint Joseph dans les Canons II, III et IV du Missel.

Saint Jean Paul II, l'amoureux de Marie, lui rendra honneur en écrivant l'exhortation apostolique "*Redemptoris Custos*" publiée en 1989.

Benoît XVI, Joseph Ratzinger, a eu avec son saint patron un *dialogue* tout spécial. Lors de *l'Angélus* du 18 décembre 2005, il invite toute l'Église à ce dialogue. Je me permets de le transcrire en son entier

En ces derniers jours de l'Avent, la liturgie nous invite à contempler de façon particulière la Vierge Marie et saint Joseph, qui ont vécu avec une intensité unique le temps de l'attente et de la préparation de la naissance de Jésus. Je désire aujourd'hui porter mon regard sur la figure de saint Joseph. Dans la page évangélique de ce jour, saint Luc présente la Vierge Marie comme "fiancée à un homme du nom de Joseph, de la maison de David" (Lc 1, 27). C'est toutefois l'évangéliste Matthieu qui accorde le plus d'importance au père putatif de Jésus, en soulignant que, à travers lui, l'Enfant résultait légalement inscrit dans la descendance de David, et accomplissait ainsi les Écritures, dans lesquelles le Messie était prophétisé comme "fils de David". Mais le rôle de Joseph ne peut certainement pas se réduire à cet aspect juridique. Il est le modèle de l'homme "juste" (Mt 1, 19), qui, en parfaite harmonie avec son épouse, accueille le Fils de Dieu fait homme et veille sur sa croissance humaine. C'est pourquoi, au cours des jours qui précèdent Noël, il est plus que jamais opportun d'établir une sorte de dialogue spirituel avec saint Joseph, afin qu'il nous aide à vivre en plénitude ce grand mystère de la foi.

*Le bien-aimé Pape Jean-Paul II, qui avait une profonde dévotion pour saint Joseph, nous a laissé une méditation admirable qui lui est consacrée dans l'Exhortation apostolique *Redemptoris Custos*, "Le Gardien du Rédempteur". Parmi les nombreux aspects qu'il met en lumière, un accent particulier est placé sur le silence de saint Joseph. Son silence est un silence empreint de contemplation du mystère de Dieu, dans une attitude de disponibilité totale aux volontés divines. En d'autres termes, le silence de saint Joseph ne manifeste pas un vide intérieur, mais au contraire la plénitude de foi qu'il porte dans son cœur, et qui guide chacune de ses pensées et chacune de ses actions. Un silence grâce auquel Joseph, à l'unisson avec Marie, conserve la Parole de Dieu, connue à travers les Écritures Saintes, en la confrontant en permanence avec les événements de la vie de Jésus ; un silence tissé de prière constante, prière de bénédiction du Seigneur, d'adoration de sa sainte volonté et de confiance sans réserve à sa providence. Il n'est pas exagéré de penser que c'est précisément de son "père" Joseph que Jésus a appris - sur le plan humain - la solidité intérieure qui est le présupposé de la justice authentique, la "justice supérieure" qu'Il enseignera un jour à ses disciples (cf. Mt 5, 20).*

Laissons-nous "contaminer" par le silence de saint Joseph ! Nous en avons tant besoin, dans un monde souvent trop bruyant, qui ne favorise pas le recueillement et l'écoute de la voix de Dieu. En ce temps de préparation à Noël, cultivons le recueillement intérieur, pour accueillir et conserver Jésus dans notre vie.

Pour conclure ce bref excursus, rappelons-nous que le pape François a dédié la première homélie de son pontificat à saint Joseph, pontificat commencé lors de la fête de ce saint le 19 mars 2013.

15.3 JOSEPH : DIEU LUI CONFIA LES BIENS LES PLUS CHERS

Comme Marie, Joseph peut dire *Toutes les générations me proclameront bienheureux, le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, Saint est son Nom.*

Nous n'avons pas de certitudes historiques au regard de l'âge de Joseph, mais certainement il était assez jeune pour faire face aux incommodités, aux imprévus et à la fuite à l'étranger. Sans aucun doute, en plus d'être un *homme juste*, comme le définit l'évangile, il était intelligent, sérieux, réfléchi, sage, prudent, courageux. Peut-être un peu rêveur, mais avec les pieds bien ancrés dans la réalité. Tout Israël attendait la venue du Messie et les jeunes femmes ne se demandaient-elles pas qui parmi elles serait choisie pour en devenir la mère ? Et les jeunes ? Ne partageaient-ils pas sur cette même attente ? Je pense que Joseph vivait intensément cette attente messianique avec tout Israël.

Joseph de la famille de David, a été préparé sûrement par la Providence à la responsabilité qui l'attendait. Joseph a eu lui aussi son *Annonciation* quand il lui a été dit : *Joseph ne crains pas de prendre avec toi Marie*

Joseph le juste, le rêveur, l'artiste, le travailleur, l'époux, le père, l'émigrant.

Joseph le silencieux, celui qui n'avait pas besoin de choisir les premières places, heureux d'occuper la place que le plan de Dieu lui avait préparé : être le gardien du Fils de Dieu et de sa Mère Marie.

Une mission unique ! qui n'a pas existé auparavant et qui n'existera pas dans la suite des temps.

Tant de choses pourraient être dites de ce saint.

15.3.1 JOSEPH, GARDIEN DES PLUS PETITS ET DES PERSONNES VULNERABLES

Aujourd'hui, je veux surtout m'arrêter sur la mission principale de Joseph : gardien de la Sainte Famille : *protecteur d'un enfant et de sa mère.* Thème on ne peut plus actuel.

Joseph nous montre un style de vie consacré à protéger, garder, éduquer, les personnes les plus vulnérables de la société : les enfants et les femmes.

Il a su affronter les situations les plus diverses, avec courage, promptitude et intelligence : se fier à une femme qui présente une maternité invraisemblable ; être père d'un fils qui ne vit pas de son sang, préparer avec ses mains d'artisan un berceau qui ne servira pas, car père d'un fils qui dès le commencement *n'aura pas où reposer sa tête (Mt.8 :20)*. En effet, il sera itinérant dès le premier instant de sa conception jusqu'à la fin de sa vie. Une famille itinérante, émigrante, persécutée à cause d'un enfant, l'être le plus fragile, vulnérable et sans défense de chaque époque. Et la nôtre est combien plus sensible à cet aspect.

La protection des mineurs dans l'Église, en fait, cela a été le thème de la rencontre extraordinaire tenue au Vatican en février dernier, et qui a réuni pour la *première fois les Présidents des Conférences épiscopales*, les membres du conseil exécutif de l'UISG et de la USG. J'ai eu la possibilité d'y participer et de me rendre compte à quel point ce thème tient au cœur du Pape François et combien il doit être au cœur de toute l'Église. Cette rencontre a été l'occasion d'une forte prise de conscience grâce aux conférences proposées et surtout grâce à l'écoute des témoignages de quelques victimes abusées sexuellement.

On a parlé de *responsabilité*, de « *accountability* » de *procédures et de transparence*.

❖ Responsabilité

Les scandales de ces années ont touché surtout les membres de l'Église. Il serait injuste d'accuser seulement la responsabilité de la hiérarchie. L'Église, Corps du Christ souffre en tous ses membres quand un seul de ses membres est malade. Tous nous sommes, à divers niveaux responsables. Tous nous devons baisser la tête et battre la coulpe. Faire nôtre, la honte qui a défigurée le visage de l'Église.

Le péché de quelques-uns est la conséquence de la médiocrité de beaucoup affirmait récemment le Père Amedeo Cencini

Tous savent qu'ils sont devant une plaie que le monde a connu depuis toujours ; tous sont conscients que la majorité des abus sexuels advienne dans l'ambiance familiale le cercle des amis et des parents. Ceci ne rend pas moins grave la faute des ministres de Dieu, ceux qui sont revêtus d'une autorité morale et qui se présentent comme défenseurs des petits et des pauvres.

L'abus sexuel qui s'est réalisé porte sur une minorité par rapport au phénomène qui a des dimensions beaucoup plus étendues, mais il est à dénoncer avec force parce que gravissime et non tolérable.

L'Église, sous l'impulsion du Pape François, est entrain d'accomplir un pas courageux et nécessaire.

Il est important de commencer un chemin collégial et synodal, pour actualiser les mesures et les protocoles afin de garantir un droit *non négociable* : la protection des mineurs et des personnes vulnérables.²¹

❖ **Procédures/Responsabilisation (Accountability)**

C'est un terme qui peut-être fait allusion à l'économie et semble inapproprié au thème en question. Mais dans ce contexte il signifie rendre compte, dénoncer, parler, pour dépasser la logique du silence qui a prévalu dans le passé. Il est important de mettre en actes les procédures à travers lesquelles les victimes et leur famille sont accueillies, écoutées, respectées, accompagnées, et dédommagées.

C'est le silence et la peur du scandale qui ont favorisé le 'trainer en longueur' d'un crime si grand à l'encontre des petits et des personnes les plus vulnérables.

Parler, rendre compte est maintenant un devoir qu'on ne peut plus négliger.

❖ **Transparence**

L'Église s'engage à agir avec transparence. Dans une société où souvent la corruption est utilisée pour enterrer les preuves et couvrir les crimes, l'Église doit redevenir lumière et donner l'exemple de transparence. On a parlé de *traçabilité*, de documentation à créer et à sauvegarder et non détruire comme peut-être ce fut dans le passé par une erreur de compréhension de la défense de réputation de la personne et de l'Institution

Ce sont les petits et les victimes qui sont à protéger. Et c'est sur ce point *non négociable* que nous devons porter nos actions concrètes d'accompagnement et de prévention.

Il faut soutenir également ceux qui sont calomniés injustement et fausement ; ceux aussi qui, coupables, se trouvent au centre d'accusations comme la femme adultère de l'évangile : *Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? (Jn. 8,4-5)*

Aujourd'hui résonne la même demande *Que devons-nous faire des frères et sœurs qui se sont salis de crimes si graves ?* Regardant Jésus, trouvons la réponse.

L'accompagnement et le soutien des frères et sœurs qui expient leur peine est une des œuvres de miséricorde dans laquelle l'Église depuis toujours s'est distinguée. Dénoncer le péché ne signifie pas l'abandon du pécheur.

❖ **Que faire ?**

Avant tout il y a des attitudes à éviter et d'autres à cultiver.

Évitons de pointer le doigt, de minimiser, d'être sur la défensive, de couvrir, de justifier, de juger, de condamner.

Cultivons au contraire des attitudes d'écoute, de compréhension, de compassion, de dialogue, de respect, de transparence, de courage.

²¹ Cfr. Déclaration conjointe UISG-USG, Rome, 19 février 2019

Évitons l'autoritarisme, l'abus de pouvoir, qui pousse celui qui a la responsabilité à des actes qui vont contre la dignité de la personne. L'abus, sous toutes ses formes : verbale, psychologique, physique, sexuelle, de conscience, est un acte toujours grave quel que soit le lieu. N'attendons pas que change la sensibilité, que change la société, que change la culture qui nous environne, pour nous rendre compte que des comportements déterminés et considérés aujourd'hui *normaux* par notre culture violent la dignité de l'autre. Je pense à certaines punitions dans le milieu éducatif...

En tant que femmes et encore plus en tant que religieuses, soyons promotrices d'une culture du droit, du respect, de la liberté, de la protection de chaque être humain, surtout des plus faibles et des sans défense comme sont les enfants, les femmes, les anciens. Veillons afin que nos communautés, nos institutions, nos écoles, nos foyers, nos collaborateurs promeuvent la culture du droit, du respect, de la protection de ceux qui nous sont confiés.

Nous sommes dans l'attente d'un *Motu proprio* du Pape sur la protection des mineurs et des personnes vulnérables. Il entrera en vigueur dans la Cité du Vatican et il sera un stimulant et un exemple pour les autres pays. Du Dicastère de la Doctrine de la foi sortira aussi un Vadémécum pour aider tous les Évêques dans les procédures d'actions dans leur diocèse respectif. Sera formée aussi une *Task force* d'experts pour aider les diocèses en difficulté.

Pour nous le mot d'ordre doit être **pro-activité**. Il est important en fait d'être *pro-actives* et non réactives. Nous ne pouvons pas rester à regarder ce qui advient autour de nous, comme si notre milieu était immunisé contre cette plaie. Nous ne pouvons pas être simplement *réactives*, attendre qu'un cas apparaisse à découvert pour *réagir*, intervenir. Il est fondamental, comme il a été répété durant la rencontre au Vatican de mettre en actes les procédures pour *prévenir* de tels abus et pour aider les victimes, celles qui encore vivent le drame de l'abus dans le silence et dans l'enfer de l'abandon, à parler, à dénoncer.

Dans nos institutions, dans le monde de l'école, de la santé, de la promotion de la femme, de la paroisse..., nous sommes constamment en contact avec les mineurs, les petits, les femmes, les personnes plus vulnérables physiquement et psychologiquement. Il est fondamental que chaque institution élabore un protocole propre de conduite en syntonie avec les lois civiles du pays.

Au niveau de la congrégation nous en ferons autant. Nous aurons l'occasion d'en parler au prochain Conseil extraordinaire.

15.4 APPRENONS DE JOSEPH, ALLONS A JOSEPH

Apprenons de Joseph à faire de la protection de l'autre une mission, une vocation. Nous sommes confiés les uns aux autres.

Protéger, du latin *pro-tegere*. La particule "pro" qui précède "tegere" à savoir couvrir, indique une dimension active : il s'agit d'être actifs et créatifs pour défendre, couvrir, aider, soutenir, sauvegarder celui qui est dans le besoin.

Gardien du frère, gardien du créé. Tout ce qui nous entoure, toute la création a besoin d'être protégé. Le discours du Pape pour ce Carême nous le rappelle. La campagne organisée par l'UISG *Semer l'espérance pour la planète* invite à réfléchir et à réaliser des actions concrètes de sauvegarde du cosmos, la maison commune qui souffre et se rebelle envers tant d'abus coupables de notre société et de chacun de nous²².

Allons vers Joseph pour invoquer sa protection, son aide et son intercession. Rendons-le plus présent dans notre communauté, dans notre vie.

²² Cfr. www.uisg.org

Souvenons-nous quand nous lisons notre Règle de Vie : *Les Sœurs accordent une attention spéciale aux fêtes chères à la Congrégation : l'Immaculée Conception... le Saint Nom de Marie ... Notre Dame del Pilar, Saint Joseph... (II.27)*

Quand vous recevrez cette circulaire, le mois de mars sera terminé. Je suis convaincue que notre amour et notre dévotion à Saint Joseph ne sont pas liés à un calendrier même si nous reconnaissons la valeur pédagogique de la Liturgie qui nous guide à travers les temps festifs et ordinaires pour vivre et raviver notre foi.

Comme l'amour pour Marie est une constante dans la vie de chaque marianiste ainsi doit être l'attention et l'amour vers celui qui fut sur terre son époux, le gardien, l'ami, le compagnon et qui selon la tradition a eu le privilège de mourir dans les bras des personnes auxquelles il avait voué l'existence : le Fils de Dieu et sa Sainte Mère.

Comme l'ont fait avant nous, nos Mères, confions-lui nos jeunes en formation, l'intercession confiante pour de nouvelles et saintes vocations dans la Famille Marianiste, les nécessités matérielles en ces temps de changement et de crise économique.

A Saint Joseph, Dieu a confié les biens les plus chers, comme dit la Liturgie.

A lui je confie chacune de vous comme le bien le plus précieux que possède la Congrégation.

Avec confiance et fréquemment *allons à Joseph !*

Prière

Nous venons à toi Joseph, quand le doute nous assaille,
quand l'horizon devient obscur et la peur nous secoue.
Homme fidèle et juste, prie pour nous.

Nous venons à toi Joseph, quand nous nous sentons étrangers,
différents, marginalisés, incompris des personnes qui nous entourent.
Emigrant en Égypte, prie pour nous.

Nous venons à toi Joseph, quand la mission semble trop vaste
pour nos pauvres forces, quand le futur semble incertain.
Rêveur d'Israël, prie pour nous.

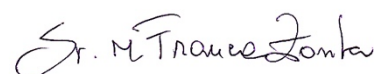
Nous venons à toi Joseph, quand nous voyons des frères et des sœurs
désespérés parce que sans travail.
Menuisier de Nazareth, prie pour nous.

Nous venons à toi Joseph, quand nous voyons et vivons
la division et la souffrance présente dans tant de familles.
Gardien de la Sainte Famille, prie pour nous.

Nous venons à toi Joseph, quand nous voyons la création exploitée,
défigurée, la création qui gémit et souffre dans les douleurs de l'enfantement.
Gardien du créé, prie pour nous.

Nous venons à toi Joseph, quand nous voyons les petits et les sans défense,
abusés, maltraités, torturés.
Père du Dieu enfant, prie pour nous.

Nous venons à toi Joseph, quand le déclin de la vie se fait plus proche,
quand l'aube sans fin s'aperçoit déjà à l'horizon.
Père des pèlerins, prie pour nous,
maintenant et toujours. Amen !



Sr. M. Franca Zonta
Mère Générale